



## Offre de formation continue 2026/2027

### FORMATIONS DIPLÔMANTES

- › Diplôme d'Université **Repérage des violences intrafamiliales et leurs conséquences, accompagnement des femmes et des enfants**  
 Durée : **108h** (94h d'enseignement et 14h de stage)  
 Dates : **de janvier 2027 à juin 2027**  
 > Module 1 : du 18 au 22 janvier 2027  
 > Module 2 : du 5 au 9 avril 2027  
 > Module 3 : du 7 au 11 juin 2027
- › Diplôme d'Université **Suivi gynécologique de prévention, sexualité et régulation des naissances**  
 Durée : **111h** (49h d'enseignement en présentiel, 41h à distance et 21h de stage)  
 Dates : **de septembre 2026 à septembre 2027**  
 > Modules en présentiel : du 23 au 26 novembre 2026 et du 22 au 25 mars 2027

**Je veux en savoir plus sur ces diplômes !**

Rendez-vous sur notre site web

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante) > formations diplômantes médicales ou paramédicales

ou scannez



## FORMATIONS COURTES

- **Repérage et accompagnement des violences intrafamiliales**  
Dates de la formation : **jeudi 29 et vendredi 30 janvier 2026**  
N° DPC : 12542325001
- **Journée Actualisation des pratiques en matière de consultation longue en santé sexuelle et en contraception**  
Date de la formation : **vendredi 26 juin 2026**  
N° DPC : *demande en cours*
- **Suivi gynécologique de prévention et contraception par les sages-femmes et les médecins généralistes**  
Dates de la formation : **lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 septembre 2026**  
N° DPC : 12542325020
- **SAVE THE DATE** *Journée Actualisation des connaissances sur le repérage des violences intrafamiliales et leurs conséquences, accompagnement des femmes et des enfants*  
Date de la formation : **vendredi 11 décembre 2026**  
N° DPC : *demande en cours*
- Webigyn, classe virtuelle, le jeudi, de 21h à 22h  
**Les consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention**  
Calendrier :
  - > 29/01/2026 : Progestatifs et méningiomes, quelles précautions aujourd'hui ?
  - > 05/03/2026 : Examen pelvien en gynécologie, recommandations & enjeux éthiques
  - > 09/04/2026 : Jeunes, sexualité & réseaux sociaux, défis pour les soignants
  - > 21/05/2026 : SOPK, comprendre, diagnostiquer, accompagner
  - > 24/09/2026 : Dermatologie vulvaire, repérer et adresser efficacement
  - > 22/10/2026 : Effets positifs ou négatifs démontrés des contraceptifs oestroprogestatifs
  - > 03/12/2026 : Échographie en gynécologie par les sages-femmes, cadre et applications
- **Formations en intra-hospitalier**  
*Contactez-nous pour construire votre projet !*  
Par téléphone : 02 98 01 68 83 ou par mail : [secretariat.fc.esf@univ-brest.fr](mailto:secretariat.fc.esf@univ-brest.fr)

### Je veux en savoir plus sur ces formations courtes !

Rendez-vous sur notre site web

[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante) > Formations courtes > Maïeutique

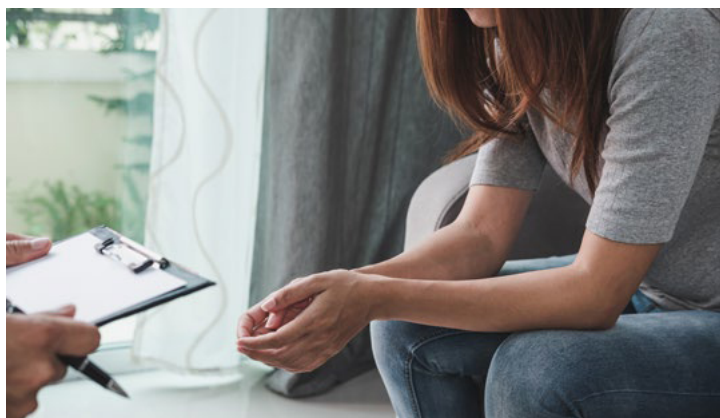
ou scannez



### CONTACT

Faculté de Maïeutique de l'Université de Bretagne Occidentale  
02 98 01 68 83 · [secretariat.fc.esf@univ-brest.fr](mailto:secretariat.fc.esf@univ-brest.fr)  
22 rue Camille Desmoulins, 29238 Brest Cedex

## REPÉRAGE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LEURS CONSÉQUENCES, ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS



**ANNÉE**  
2026-2027

### PRÉSENTATION

Les violences faites aux femmes constituent l'un des problèmes majeurs en matière de violation des droits humains (1) et concernent tous les milieux sociaux. Les données chiffrées sous-estiment le phénomène et indiquent que la fréquence de ces violences ne diminue pas, et cela en dépit des nombreuses campagnes de prévention et sensibilisation menées, en France, depuis 1989. En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur (ex)-partenaire - soit une femme tous les 3 jours – et 12 enfants mineurs ont été victimes d'homicides sur fond de violences au sein du couple sans qu'aucun membre du couple ne soit tué(2). Outre ces décès, la violence intrafamiliale a de nombreuses conséquences sur l'état de santé des femmes qui en sont victimes et de leurs enfants(3). Selon l'enquête Nationale Périnatale de 2021 (INSERM, Santé Publique France, Ministère de la Santé et de la Prévention), la période de grossesse est identifiée comme particulièrement à risque de violences subies pour les femmes : 6,0% des femmes déclarent en effet avoir subi des violences psychologiques, soit pendant la grossesse (3,7%), soit depuis la naissance de leur enfant (0,5%), soit les deux (1,8%). Dans plus de la moitié des cas, ces violences psychologiques étaient répétées, et l'auteur était le partenaire dans 25,3% des cas. Le rapport de la commission des 1000 premiers jours précise que l'exposition répétée au climat de violence subi par la mère durant une période s'étendant du 4ème mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant a un impact sur le développement infantile. Pourtant, le nombre de signalements et d'informations préoccupantes émanant du milieu médical ou paramédical transmises aux autorités judiciaires et administratives reste faible. Nul doute qu'une meilleure prévention, un repérage plus efficace permettant des déclarations de situation ou de risque de danger permettrait de mettre en œuvre des mesures de protection adaptées, en adéquation avec le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022.

Former des professionnels issus de formations et de modes d'exercice différents sur la problématique de l'accompagnement des violences faites aux femmes et plus particulièrement des violences intrafamiliales permettrait d'améliorer les pratiques en favorisant l'interdisciplinarité autour de la parentalité et de l'enfant. L'article 51 de la loi du 4 août 2014 précise que « la formation initiale et continue des médecins, des personnels médicaux et paramédicaux, [...] comporte une formation sur les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes [...] ». Bénéficier d'un socle de connaissances communes sur cette problématique permettrait de mieux appréhender ces situations de grandes vulnérabilités et d'améliorer la qualité des interventions.

(1) Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, adoptée le 7 avril 2011, ouverte à la signature à Istanbul le 11 mai 2011

(2) Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, année 2021, Délégation aux victimes, ministère de l'Intérieur

(3) HAS Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple. Comment repérer - Évaluer - Juin 2019

## OBJECTIFS

---

### ▶ Aptitudes et compétences

- > Renforcer l'implication des professionnels dans la lutte contre les violences et leurs répercussions sur la cellule familiale
- > Favoriser l'approche interprofessionnelle en favorisant le dépistage des femmes victimes de violences et en facilitant la coordination entre professionnels concernés
- > Acquérir des compétences transdisciplinaires sur l'impact des violences intrafamiliales sur le développement de l'enfant
- > Savoir mettre en œuvre un accompagnement pluridisciplinaire dans les situations de violences faites aux femmes
- > Analyser les pratiques professionnelles en favorisant l'interdisciplinarité des principaux acteurs accompagnant les femmes victimes de violences

### Compétences visées :

- > Comprendre la spécificité des situations de violence pour accompagner de manière adaptée et respectueuse la ou les victimes
- > Dépister et repérer les violences en sachant les définir, et leur attribuer la qualification et sanction pénale associée
- > Sensibiliser le professionnel aux stratégies de l'agresseur et à leurs impacts psychotraumatiques sur la femme victime et ses conséquences sur le développement psychoaffectif des enfants au sein du couple
- > Élaborer les outils de dialogue et d'entretien nécessaires avec une femme possiblement victime de violences
- > Accompagner la ou les co-victime(s) en évaluant la gravité de la situation
- > Savoir rédiger un signalement, une information préoccupante et/ou un certificat médical descriptif pour les personnels médicaux
- > Connaître et comprendre l'état du droit applicable : droit civil, droit pénal, droit de la protection de l'enfance, droit interne et droit international
- > Proposer des recommandations pratiques aux professionnels confrontés à une situation ou à une suspicion de violences
- > Orienter la victime et éventuelles co-victimes vers le réseau d'accompagnement (sanitaire, judiciaire, social et associatif)

## PUBLIC CIBLE

---

La formation s'adresse principalement aux intervenants :

- > Dans les domaines de la santé (médecins, sages-femmes, infirmiers, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, chirurgiens-dentistes, psychologues...) personnels des établissements médico-sociaux, puéricultrice, conseillères conjugales
- > Du champ social (éducateurs, assistants de service social, conseillères en économie sociale et familiale, responsables et bénévoles d'association...)
- > De l'éducation nationale (enseignants, personnels sociaux et de santé, conseillers principaux d'éducation, responsables d'établissement...)
- > De la justice (magistrats, greffiers, avocats, personnels de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'administration pénitentiaire, la police et la gendarmerie...)
- > Ainsi qu'aux agents des collectivités territoriales et de l'État chargés de mission pour les droits des femmes, pour la protection de l'enfance, pour la politique de la ville

## PROGRAMME

---

### ▶ Enseignements

#### UE 1 : Généralités sur les violences faites aux femmes

- > Principes fondamentaux du genre et des droits humains
- > Histoire des violences, violences liées au genre dans le monde, en Europe
- > Histoire de la convention d'Istanbul, les pays signataires, les engagements (stratégies internationales de réduction des violences faites aux femmes)
- > Définition et épidémiologie et mécanismes d'instauration sur les violences sexuelles le consentement : Le harcèlement, Les outrages sexistes, Les violences et cultures, La prostitution, Les femmes migrantes victimes de violences, Les mariages forcés, Les mutilations sexuelles, Les violences intra familiales, Les violences faites aux enfants

- > Le cycle de la violence
- > L'emprise
- > Les conséquences des violences sur la santé

## **UE 2 : Les violences intrafamiliales**

- > Les étapes du développement socio-affectif et cognitif du très jeune enfant
- > La psychologie et la psychopathologie périnatale
- > Le développement cognitif et émotionnel typique et atypique du nourrisson
- > Les stress prénataux périnataux et néonataux et l'influence sur le cerveau
- > La transmission intergénérationnelle
- > Les violences éducatives ordinaires
- > La parentalité face à la violence dans le couple
- > Les facteurs de risque de maltraitance en lien avec les dernières données de la science : facteurs de risque familiaux et ceux propres à l'enfant
- > Les mesures de protection et le cadre légal associées à l'enfance en danger
- > La procédure de signalement/ l'information préoccupante
- > Le réseau autour de l'enfant

## **UE 3 : Le parcours judiciaire**

- > Généralités, principes de droit : Le système judiciaire, La procédure pénale, Différences police/gendarmerie - Rôles des JAF, du procureur...
- > Du côté des soignants : La responsabilité pénale des soignants face au dépistage, Le secret professionnel et la notion de non-assistance à personne en danger : que dit la loi ?
- > Du côté des victimes : Le circuit de la plainte, L'autorité parentale, Différentes mesures de protection (téléphone grave danger, ordonnance de protection, mesures d'éloignement)
- > Du côté des auteurs : Sanction et mesures pénales
- > Du côté des enfants : Axe judiciaire des violences dans le couple et leurs impacts sur la parentalité, L'assistance éducative

## **UE 4 : L'accompagnement médical, psychologique et social juridique**

- > Le psycho trauma : mécanisme et prise en charge, hypnose ? EMDR ? Psychothérapie
- > Conséquences médicales sur la santé physique et psychologiques des victimes : Addictions, Sexologie, Santé génésique
- > Conséquences psychologiques sur les enfants
- > Conséquences psychologiques sur les enfants
- > Les éléments de gravité d'une situation pour la victime adulte
- > Le certificat médical initial descriptif
- > Les signes de danger pour l'enfant ou de risque de danger devant les situations devant alerter (délai de recours à des demandes d'aide et/ou de soins, mauvaise prise en considération de la douleur de l'enfant, de ses besoins fondamentaux, de sa parole et de son ressenti, climat de violence dans la famille, discordances entre la lésion observée et les explications données...)
- > Procédures et modalités d'interventions de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la cellule de recueil des informations préoccupantes
- > La prise en charge dans les cas des violences sexuelles : Agressions sexuelles, Viols
- > La prise en charge sociale
- > Protection et accompagnement des victimes (mise à l'abri, accès au logement)

## **UE 5 : Repérer et orienter**

- > Le dépistage systématique
- > Le positionnement professionnel, modalités d'entretien/d'examen/de consultation et de recueil de la parole de l'enfant et des parents/accompagnateurs. Des recommandations pour accueillir la parole de l'enfant dans de bonnes conditions ou des techniques d'entretien appliquées aux situations violence ou de suspicion de violence
- > L'entretien empathique et la relation d'aide (posture des professionnels)
- > Biais et freins professionnels au repérage et à la déclaration
- > Outils à disposition des professionnels et ressources locales d'aide et d'appui pour le professionnel : numéro de téléphone 119, médecin référent protection de l'enfance, UAPED
- > L'information adaptée à l'enfant et aux parents et en mobilisant les ressources territoriales
- > Les structures d'accueil (UAV)
- > Les associations d'aide aux victimes
- > La prévention des violences
- > L'accompagnement des auteurs

## ➤ Évaluations

Présentation orale d'un Récit de Situation Complexe et Authentique (RSCA), réalisé à partir d'une situation vécue par l'apprenant permettant un exercice réflexif d'auto-évaluation de pratique professionnelle et d'auto-formation pour chaque apprenant. Il comporte un récit d'une situation complexe, une analyse de cette situation permettant de décrire les compétences développées en situation professionnelle à un moment donné, dans un contexte donné, mais aussi les manques ou les imperfections et de rendre compte des processus cognitifs mis en jeu. L'apprenant cherche à identifier les tâches d'apprentissages induites faisant appel à des ressources extérieures puis effectue une synthèse qui reprend les points essentiels de l'auto-évaluation et de l'autoformation réalisées par l'apprenant.

Conditions d'obtention du diplôme :

- > Présence attestée à tous les enseignements
- > Validation du stage
- > Validation du RSCA

## ➤ Méthodes pédagogiques

Les enseignements sont répartis sur 3 semaines.

### Enseignements :

Cours magistraux, travaux en petits groupes, analyse de pratiques, jeux de rôle, simulations, vidéos, courts-métrages.

Chaque module sera développé avec une présentation d'une revue récente de la littérature et de la synthèse des recommandations en vigueur (OMS, HAS), des avis d'experts et de la réglementation actuelle.

Tous les professionnels concernés seront identifiés dans chaque situation abordée.

Chaque thème abordé est détaillé non seulement sur le plan médical et juridique mais aussi sur un plan psychologique, historique, sociologique, épidémiologique, législatif, éthique et déontologique lorsqu'il s'y prête.

À partir de situations proposées par les apprenants, mise en place d'un groupe d'analyse de pratiques.

Réflexion sur les thèmes abordés, étayage par de la littérature et de la réglementation en vigueur, et discussion pluriprofessionnelle.

### Concrètement :

- > Sélection de situations cliniques ou de dossiers par le groupe (demandées en amont et, à faire parvenir en amont)
- > Bibliographie et données issues de la littérature sélectionnées (EBM, données probantes en santé publique), réglementation et jurisprudence en lien
- > Présentation des situations par les participants pour permettre une analyse collective de la prise en charge et des problèmes identifiés
- > Rédaction d'un compte rendu résumant problèmes, réponses du groupe, références, prises de décisions consensuelles, actions d'amélioration et suivi de leur mise en place.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

---

- > **Pr Guillaume BRONSARD**, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier, psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, *Université de Bretagne Occidentale*
- > **Gaëlle DELPECH-DUNOYER**, Directrice, *Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale*
- > **Mathilde DELESPINE**, Sage-femme coordinatrice du projet Maison des femmes, *CHU de Rennes*
- > **Marine LE GALLO**, Psychologue en commissariat
- > **François-Xavier ROUX-DEMARE**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, *Université de Bretagne Occidentale*
- > **Magali VENDÉ**, Responsable du Pôle Prévention et Protection de l'enfance à la Direction territoriale d'action sociale du pays de Brest

## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

---

- > **Maï LE DÛ**, Maître de conférence en maïeutique, *Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale*
- > **Anne COURTINE**, Sage-femme, Enseignante en maïeutique, *Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale*
- > **Dr Benoît SUPPLY**, Médecin et Professeur associé des universités

## **MODALITÉS PRATIQUES**

### **Durée**

- 108h réparties en :
- > 94h de cours en présentiel
  - > 14h de stage

### **Dates**

- > Début de la formation : janvier
- > Fin de la formation : juin
  - Module 1 : du 18 au 22 janvier 2027
  - Module 2 : du 5 au 9 avril 2027
  - Module 3 : du 7 au 11 juin 2027

### **Localisation des cours**

Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale

### **Tarif 2026/2027**

- > Formation continue : 1800€

Possibilité d'une prise en charge et indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL : nous contacter pour plus de renseignements

## **CANDIDATURE**

### **Conditions d'accès**

Sur dossier

Candidature en ligne : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante) > Candidature

### **ACCESSIBILITÉ**

À l'UBO, le Service d'Accompagnement des Spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous guident dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr) dès le début de vos démarches.

## **CONTACTS**

Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale

Adresse : 22 avenue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Téléphone : **02 98 01 68 83** - Mail : [secretariat.fc.esf@univ-brest.fr](mailto:secretariat.fc.esf@univ-brest.fr) - Site web : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)



## LA FORMATION CONTINUE EN SANTÉ À L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Chaque année, l'UBO forme environ **2000 professionnels** dans le domaine de la santé.

### DIVERSES THÉMATIQUES

Encadrement de service ou structure • Hygiène hospitalière • Hypnose • Médecine générale et médecines spécialisées • Pédagogie médicale • Prévention en santé • Psychologie • Sciences infirmières • Soins spécifiques • Recherche clinique • Rééducation • réadaptation • Urgences...

### PLUSIEURS DISPOSITIFS

- Reprise d'études sur des diplômes nationaux (Licence, Master, Doctorat)
- Diplômes d'État, d'Université et Inter-Universitaires (DE, DU, DIU)
- Formations courtes d'une ou plusieurs journées

Retrouvez notre  
offre de formation  
sur notre site web



[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

### Contacts

Téléphone : 02 98 01 73 26  
Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)

L'UBO est enregistrée  
en tant qu'organisme de  
Développement Professionnel  
Continu (DPC)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance  
Université de Bretagne Occidentale



@sufcaUBO

# SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION, SEXUALITÉ, RÉGULATION DES NAISSANCES



**ANNÉE**  
2026 - 2027

## PRÉSENTATION

Une étude publiée en 2021 par l'Institut national d'études démographiques (INED), a révélé qu'environ 15% des grossesses, en France, étaient non planifiées. Ces chiffres peuvent varier légèrement d'une année à l'autre en fonction de l'évolution des comportements et de l'accès à la contraception, influencée par de multiples facteurs comme l'état de santé, le statut socio-économique, les politiques publiques mais aussi la disponibilité des services. Santé Publique France dans son bulletin de santé VIH-IST de novembre 2023 décrit "une recrudescence préoccupante de certaines infections sexuellement transmissibles (IST) en France ces dernières années comme celle à Chlamydia chez les moins de 25 ans".

L'évolution des compétences des sages-femmes dans le champ de la régulation des naissances (contraception, orthogénie) ainsi que dans les stratégies de dépistage et de traitement des IST permet de diversifier l'offre de soin pour les femmes en bonne santé et de les accompagner vers une prise en charge adaptée. Le suivi gynécologique de prévention par les sages-femmes favorise le dépistage précoce des cancers gynécologiques et la coordination pluridisciplinaire des soins. Le libre choix du praticien, l'évolution de la démographie médicale, offrent également une place privilégiée aux médecins généralistes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

Références :

"L'évolution démographique récente de la France 2023", Institut national des études démographiques

"Contraception, à chacun et chacune sa méthode", Inserm

LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Décret n° 2016-743 du 2 juin 2016 relatif aux compétences des sages-femmes en matière d'interruption volontaire de grossesse par voie médicamenteuse

Loi n°2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification

Décret n° 2024-367 du 23 avril 2024 modifiant les conditions d'exercice par les sages-femmes de la pratique des interruptions volontaires de grossesse instrumentales en établissement de santé

## OBJECTIFS

### ▶ Aptitudes et compétences

- > Acquérir et optimiser des connaissances médicales concernant la régulation des naissances (sexualité, contraception et interruption volontaire de grossesse)
- > Acquérir les compétences relatives à prévention des cancers gynécologiques ainsi qu'à la prévention et au traitement des IST

Compétences visées : régulation des naissances, suivi gynécologique de prévention, interruption volontaire de grossesse, sexualité humaine, infections sexuellement transmissibles, et vaccination.

## **PUBLIC CIBLE**

---

- > Titulaires d'un Diplôme d'État de sage-femme
- > Titulaires d'un doctorat de médecine

Toute demande d'accès en l'absence de ces prérequis fera l'objet d'une réunion de la commission pédagogique qui déterminera alors si la personne peut s'inscrire au DU.

## **PROGRAMME**

---

### **↳ Enseignements**

#### **Module 1 : Suivi gynécologique de prévention, sexualité et contrôle des naissances, Interruption Volontaire de Grossesse**

- > Cibler les patientes nécessitant une réorientation en fonction du motif de consultation
- > Identifier les conditions de la réalisation de la consultation en pluridisciplinaire
- > Mener un entretien en écoute active
- > Assurer un recueil d'informations adapté
- > Effectuer l'examen gynécologique de prévention
- > Réaliser un frottis cervico-utérin, ou un test HPV et interpréter les résultats
- > Associer les recommandations en vigueur à la CAT
- > Élaborer les actions de prévention possibles dont la vaccination établie par le calendrier vaccinal
- > Réaliser des analyses de pratiques pertinentes en gynécologie de prévention
- > Assurer un suivi en collaboration avec les médecins libéraux et gynécologues obstétriciens
- > Réaliser un examen général des seins
- > Connaître les examens d'imagerie (échographie, mammographie) et en comprendre les enjeux (interprétation et CAT médicale)
- > Identifier les situations particulières (en fonction de l'âge, des comportements, de la vie sexuelle et du niveau socioéconomique)
- > Suivi de l'adolescente
- > Troubles sexuels
- > Comportements sexuels à risques : dépistage et traitement des IST des patientes et de leurs partenaires asymptomatiques
- > Repérer les violences intrafamiliales
- > Connaître les bases de réglementations en France de l'IVG
- > Identifier les interlocuteurs et leurs missions face à la demande de l'IVG
- > Identifier et analyser les modes de prise en charge de la patiente dans un réseau pluridisciplinaire
- > Informer les patientes des différents types d'IVG existants
- > Conduire et planifier le suivi de la patiente
- > Identifier les situations à risque : IVG récurrentes, IVG chez l'adolescente
- > Identifier les difficultés éthiques, déontologiques, psychologiques des soignants et des couples
- > Utiliser une technique d'entretien spécifiquement adaptée à ce contexte et adopter une relation d'aide
- > Comprendre le suivi post-IVG et son accompagnement
- > Organiser un relais vers un suivi de ville

#### **Module 2 : Régulation des naissances et contraception**

- > Identifier les différentes situations et motifs de consultations
- > Réaliser un entretien en identifiant la population et les déterminants psycho-sociaux, économiques et religieux
- > Maîtriser une technique d'entretien type « BERCER » ou autre
- > Identifier la nécessité d'un éventuel examen gynécologique et d'un suivi de prévention
- > Présenter et argumenter l'intérêt des modes d'action, avantages et inconvénients des différents moyens contraceptifs
- > L'adapter au besoin de la femme, du couple (notion d'information éclairée et adaptée)
- > Discuter des prescriptions possibles ou de la réorientation vers un médecin ou un spécialiste
- > Réaliser des analyses de pratiques pertinentes en contraception
- > Réaliser la pose d'un DIU/SIU, la pose d'un diaphragme, préservatif féminin, implant
- > Coordonner une prise en charge des femmes en situations particulières

## › Évaluations

- > Validation du stage clinique par le ou les tuteur(s) de stage identifié(s)
- > Rédaction d'un récit de situation clinique authentique (RSCA) évalué par l'équipe pédagogique
- > Suivi des enseignements pratiques (modules 1 et 2 sur Brest)

## › Méthodes pédagogiques

Chaque module est complété et développé par une présentation d'une revue récente de la littérature et de la synthèse des recommandations en vigueur (HAS), des avis d'experts (CNGOF, patientes expertes/partenaires, autres experts indépendants) et de la réglementation actuelle. De même, une réflexion sur la prévention des risques, particulièrement importante dans ce domaine, est maintenue en fil conducteur tout au long des interventions. Chaque thème sera étayé par une analyse de pratiques.

La formation, dispensée par des enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs, s'appuie sur des méthodes pédagogiques actives.

Des classes virtuelles autour des questions des apprenants sur le suivi gynécologique et le choix contraceptif seront réalisées avec le Dr Marc Zaffran, (pseudo d'écrivain : Martin Winckler). Les situations particulières en contraception seront présentées par le Dr Thelma Linet.

## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- > **Mme Maï LE DÛ**, Maître de conférences des universités, *Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale*
- > **Mme Anne GABRIEL**, Sage-femme, Enseignante en maïeutique, *Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale*

## MODALITÉS PRATIQUES

### Durée :

- > 90h d'enseignement dont 49h en présentiel et 41h à distance
- > 21h de stage obligatoire

### Dates :

- > Début de la formation : mi-septembre
- > Fin de la formation : fin septembre (N+1)
  - Modules en présentiel : du 23 au 26 novembre 2026 et du 22 au 25 mars 2027

**Localisation des cours :** En présentiel, à la Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale (site de la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé)

### Tarifs 2026/2027 :

- > Formation continue : 1800€ (possibilité d'une prise en charge et indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL : nous contacter pour plus de renseignements).
- > Interne DES : 1800€

## CANDIDATURE

### Conditions d'accès

Sur dossier

Candidature en ligne : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante) > Candidature

## ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, le Service d'accompagnement des spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr) dès le début de vos démarches.

## CONTACTS

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance - Pôle Formation continue en santé

Adresse : 22 rue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Téléphone : 02 98 01 69 50 - Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr) - Site web : [www.univ-brest.fr/fc](http://www.univ-brest.fr/fc)



## LA FORMATION CONTINUE EN SANTÉ À L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Chaque année, l'UBO forme environ **2000 professionnels** dans le domaine de la santé.

### DIVERSES THÉMATIQUES

Encadrement de service ou structure • Hygiène hospitalière • Hypnose • Médecine générale et médecines spécialisées • Pédagogie médicale • Prévention en santé • Psychologie • Sciences infirmières • Soins spécifiques • Recherche clinique • Rééducation • réadaptation • Urgences...

### PLUSIEURS DISPOSITIFS

- Reprise d'études sur des diplômes nationaux (Licence, Master, Doctorat)
- Diplômes d'État, d'Université et Inter-Universitaires (DE, DU, DIU)
- Formations courtes d'une ou plusieurs journées

Retrouvez notre  
offre de formation  
sur notre site web



[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

### Contacts

Téléphone : 02 98 01 73 26  
Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)

L'UBO est enregistrée  
en tant qu'organisme de  
Développement Professionnel  
Continu (DPC)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance  
Université de Bretagne Occidentale



@sufca-univbrest

**REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES****DATES**

Jeudi 29 et vendredi 30 janvier 2026

**PRÉSENTATION**

Les violences faites aux femmes constituent l'un des problèmes majeurs en matière de violation des droits humains<sup>1</sup> et concernent tous les milieux sociaux. Les données chiffrées sous-estiment le phénomène et indiquent que la fréquence de ces violences ne diminue pas, et cela en dépit des nombreuses campagnes de prévention et sensibilisation menées, en France, depuis 1989.

En 2021, 122 femmes ont été tuées par leur (ex)-partenaire - soit une femme tous les 3 jours – et 12 enfants mineurs ont été victimes d'homicides sur fond de violences au sein du couple sans qu'aucun membre du couple ne soit tué<sup>2</sup>. Outre ces décès, la violence intrafamiliale a de nombreuses conséquences sur l'état de santé des femmes qui en sont victimes et de leurs enfants<sup>3</sup>. Selon l'Enquête Nationale Périnatale de 2021 (Inserm, Santé Publique France, Ministère de la Santé et de la Prévention), la période de grossesse est identifiée comme particulièrement à risque de violences subies pour les femmes : 6% des femmes déclarent en effet avoir subi des violences psychologiques, soit pendant la grossesse (3,7%), soit depuis la naissance de leur enfant (0,5%), soit les deux (1,8%). Dans plus de la moitié des cas, ces violences psychologiques étaient répétées, et l'auteur était le partenaire dans 25,3% des cas. Le rapport de la commission des 1000 premiers jours précise que l'exposition répétée au climat de violence subi par la mère durant une période s'étendant du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant a un impact sur le développement infantile. Pourtant, le nombre de signalements et d'informations préoccupantes émanant du milieu médical ou paramédical transmises aux autorités judiciaires et administratives reste faible.

Nul doute qu'une meilleure prévention, un repérage plus efficace permettant des déclarations de situation ou de risque de danger permettrait de mettre en œuvre des mesures de protection adaptées en adéquation avec le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022. Former des professionnels issus de formations et de modes d'exercice différents sur la problématique de l'accompagnement des violences faites aux femmes et plus particulièrement des violences intrafamiliales permettrait d'améliorer les pratiques en favorisant l'interdisciplinarité autour de la parentalité et de l'enfant. L'article 51 de la loi du 4 août 2014 précise que « la formation initiale et continue des médecins, des personnels médicaux et paramédicaux, [...] comporte une formation sur les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes [...] ». Bénéficier d'un socle commun de connaissances sur cette problématique permet de mieux appréhender ces situations de grandes vulnérabilités et d'améliorer la qualité des interventions.

<sup>1</sup> Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, adoptée le 7 avril 2011, ouverte à la signature à Istanbul le 11 mai 2011

<sup>2</sup> Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, année 2021, Délégation aux victimes, ministère de l'Intérieur

<sup>3</sup> HAS Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple. Comment repérer-évaluer - Juin 2019

## OBJECTIFS

---

### ▶ Aptitudes et compétences

- > Appréhender la spécificité des situations de violence pour accompagner de manière adaptée et respectueuse la victime
- > Dépister et repérer les violences en sachant les définir, et leur attribuer la qualification et sanction pénale associée
- > Sensibiliser le professionnel aux stratégies de l'agresseur et à leurs impacts psychotraumatiques pour adapter sa communication avec les victimes
- > Élaborer les outils de dialogue et d'entretien nécessaires avec une femme possiblement victime de violences
- > Accompagner médicalement en évaluant la gravité de la situation de la victime et rédiger un certificat médical descriptif si nécessaire
- > Analyser les conditions du signalement et proposer des recommandations pratiques aux professionnels confrontés à une situation ou à une suspicion de violences
- > Orienter la victime vers le réseau d'accompagnement judiciaire, social et associatif

## PUBLIC CIBLE

---

- > Professionnels de santé : médecins, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeute, aide-soignante, auxiliaires de puériculture, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, chirurgiens-dentistes, psychologues...)
- > Professionnels médico-sociaux, conseillers conjugaux
- > Professionnels du champ social (éducateurs, assistants de service social, conseillères en économie sociale et familiale, responsables et bénévoles d'association...)
- > Agents des collectivités territoriales et de l'État : chargés de mission pour les droits des femmes, pour la protection de l'enfance, pour la politique de la ville

## PROGRAMME

---

### ▶ Enseignements :

#### JOUR 1

- > Matin :
  - Épidémiologie et typologie des violences : de quoi parle-t-on ? Conséquences des violences
  - Les psychotraumatismes liés aux violences : quels sont les mécanismes neurobiologiques impliqués ?
  - Illustration - Film
- > Après-midi :
  - La responsabilité pénale des soignants face au dépistage : le secret professionnel et la notion de non-assistance à personne en danger : que dit la loi ?
  - L'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire
  - Quelles sont les qualifications et sanctions pénales des violences ?
  - Le dépistage systématique : quelles stratégies et attitudes professionnelles à adopter ?
  - Les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences : quels sont les principes généraux de la relation empathique ?

#### JOUR 2

- > Matin :
  - L'orientation et le réseau autour des victimes de violence : quel est l'accompagnement judiciaire et associatif (protection sur ordonnance / signalement) ?
  - L'accompagnement médical : comment rédiger un certificat descriptif ? Comment évaluer la gravité de la situation ?
- > Après-midi :
  - Ateliers pratiques sur la base de la simulation (jeux de rôles) : quelles sont les spécificités de l'entretien pour favoriser la parole des femmes ?
  - Synthèse et évaluation de la formation

### ► Validation de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation. L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation.

### ► Méthodes pédagogiques :

En couvrant des champs de compétences multiples, cette action fait intervenir des professionnels d'horizons divers : juriste, avocat, médecin légiste, psychologue, professionnel de l'action sociale et de l'accompagnement des victimes.

Le format de cette action allie l'association de méthodes expositives par apports cognitifs et méthodes actives, expérientielles via la simulation.

Les apports cognitifs portent sur l'épidémiologie et la typologie des violences et leurs conséquences (psychotraumatismes et mécanismes neurobiologiques impliqués).

La responsabilité pénale des soignants face au dépistage, l'orientation juridique des victimes et le processus judiciaire ainsi que les qualifications et sanctions pénales des violences sont abordées.

Enfin l'importance du dépistage systématique, les spécificités de l'entretien avec une femme victime de violences (principes de la relation empathique, accompagnement médical) et l'orientation et le réseau autour des victimes de violence seront approfondis.

La méthode active, basée sur la simulation (jeux de rôles) permet de mettre en application les spécificités de l'entretien pour favoriser la parole des femmes, à partir du déroulé d'une consultation. Les jeux de rôle par simulation, systématiquement débriefés, permettent également d'évaluer l'acquisition des compétences visées.

Cette progression favorise la réflexion à partir des recommandations actuelles, sur le rôle de chacun et apporte des outils pratiques pour l'accompagnement de ces patientes.

Pour chaque thématique abordée, des références bibliographiques récentes et les recommandations de bonnes pratiques actuelles sont citées.

Un questionnaire d'évaluation de la formation est systématiquement proposé ainsi que la réalisation d'un pré-test et d'un post-test.

### **RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

---

**Anne COURTINE**, Sage-femme, Enseignante en maïeutique, *Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale*

## MODALITÉS PRATIQUES

**Durée** : 14 heures, réparties sur deux journées

**Dates** : jeudi 29 et vendredi 30 janvier 2026

**Localisation des cours** : Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale, Brest

**Tarif 2026** : 700€ / personne (possibilité d'une prise en charge et indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL : nous contacter pour plus de renseignements).

## INSCRIPTION

**Conditions d'accès** : pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public cible". Toute demande d'inscription sera étudiée pour vérifier que le candidat possède ces prérequis. En dehors de ces prérequis, votre candidature sera étudiée par le responsable pédagogique qui déterminera la possibilité d'entrer en formation.

Bulletin d'inscription à télécharger sur : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante) > Formations courtes > Maïeutique

## ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, le Service d'accompagnement des spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr) dès le début de vos démarches.

## CONTACTS

Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale

Adresse : 22, rue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Téléphone : 02 98 01 68 83 - Mail : [secretariat.fc.esf@univ-brest.fr](mailto:secretariat.fc.esf@univ-brest.fr) - Site web : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

*Suivez-nous sur les réseaux sociaux*



Formation Continue et Alternance  
Université de Bretagne Occidentale



@sufca-univbrest

## ACTUALISATION DES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CONSULTATION LONGUE EN SANTÉ SEXUELLE ET EN CONTRACEPTION



### DATE

Vendredi 26 juin 2026

### PRÉSENTATION

Cette journée de formation a pour objectif d'accompagner les professionnels de santé dans l'actualisation de leurs connaissances et de leurs pratiques en matière de contraception et de santé sexuelle, à des moments clés de la vie reproductive des patientes.

Dans un contexte d'évolution des recommandations, des profils de patientes et des attentes en matière de santé reproductive, il est essentiel de pouvoir proposer une prise en charge personnalisée, fondée sur des données actualisées et une posture de communication adaptée.

Les enjeux sont multiples : mieux répondre aux besoins des adolescentes en matière de contraception, accompagner les femmes après 40 ans dans une démarche sécurisée et respectueuse de leur autonomie, adapter la prise en charge du SOPK, ou encore aborder la ménopause dans une consultation longue intégrant les dimensions hormonales, psychosexuelles et relationnelles.

Cette formation permettra également de renforcer les compétences en counseling, pour favoriser des échanges ouverts, sans jugement, et soutenir les patientes dans un choix contraceptif éclairé, cohérent avec leur mode de vie et leur santé globale.

### OBJECTIFS

#### ◆ Aptitudes et compétences

- > Comprendre les particularités de la contraception aux différentes étapes de la vie, notamment à l'adolescence et après 40 ans, en prenant en compte les besoins spécifiques, les risques médicaux et les attentes des patientes.
- > Savoir adapter la prise en charge contraceptive des patientes présentant un syndrome des ovaires polykystiques (SOPK), en fonction de leurs symptômes, de leur projet de grossesse, des risques métaboliques associés et des effets des contraceptifs hormonaux.
- > Acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'une consultation longue en santé sexuelle centrée sur la ménopause, intégrant les dimensions hormonales, psychosexuelles, relationnelles et de qualité de vie, dans une approche globale et individualisée.
- > Développer une posture de counseling permettant d'accompagner chaque patiente, quel que soit son âge ou son profil, vers un choix contraceptif éclairé, dans un cadre d'écoute active, de bienveillance et sans jugement.

### PUBLIC CIBLE

Sages-femmes hospitalières, libérales ou territoriales, médecins généralistes, gynécologues obstétriciens, gynécologues médicaux, internes.

## PROGRAMME

---

### › Enseignements :

> Matin :

- Contraception aux différents âges de la vie : spécificités de la prise en charge chez l'adolescente et la femme de plus de 40 ans
- Contraception et SOPK : adaptation de la prescription en fonction des symptômes, des risques métaboliques et du projet de grossesse

> Après-midi :

- Consultation longue en santé sexuelle autour de la ménopause : approche globale incluant les dimensions hormonales, psychosexuelles et relationnelles
- Posture de counseling en santé sexuelle : accompagner les patientes dans un choix contraceptif éclairé, dans un cadre bienveillant, individualisé et sans jugement

### › Validation de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation. L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation.

### › Méthodes pédagogiques :

Analyse réflexive à partir de cas cliniques

> Utilisation d'applications de questions / réponses

> Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés

> Rôle et prise en charge par les sages-femmes spécifiquement détaillées

> Actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

---

Mme Anne GABRIEL, Sage-femme, Enseignante en maïeutique, *Faculté de Maïeutique de Brest de l'Université de Bretagne Occidentale*

## INTERVENTION

---

Dr Thelma LINET, Gynécologue obstétricienne

## **MODALITÉS PRATIQUES**

**Durée** : 7 heures, réparties sur une journée

**Dates** : vendredi 26 juin 2026

**Localisation des cours** : Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale

**Tarif 2026** : 300 €

**Financement** : la formation fera l'objet d'une demande d'éligibilité à financement auprès du DPC et du FIF-PL, nous contacter pour plus de renseignements.

## **INSCRIPTION**

**Conditions d'accès** : pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public cible". Toute demande d'inscription sera étudiée pour vérifier que le candidat possède ces prérequis. En dehors de ces prérequis, votre candidature sera étudiée par le responsable pédagogique qui déterminera la possibilité d'entrer en formation.

Bulletin d'inscription à télécharger sur : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante) > Formations courtes > Maïeutique

## **ACCESSIBILITÉ**

À l'UBO, le Service d'accompagnement des spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr) dès le début de vos démarches.

## **CONTACTS**

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance - Pôle Formation Continue en Santé

Adresse : 22 rue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Téléphone : **02 98 01 73 89** - Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr) - Site web : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)



## LA FORMATION CONTINUE EN SANTÉ À L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Chaque année, l'UBO forme environ **2000 professionnels** dans le domaine de la santé.

### DIVERSES THÉMATIQUES

Encadrement de service ou structure • Hygiène hospitalière • Hypnose • Médecine générale et médecines spécialisées • Pédagogie médicale • Prévention en santé • Psychologie • Sciences infirmières • Soins spécifiques • Recherche clinique • Rééducation • réadaptation • Urgences...

### PLUSIEURS DISPOSITIFS

- Diplômes d'État, d'Université et Inter-Universitaires (DE, DU, DIU)
- Formations courtes d'une ou plusieurs journées
- Reprise d'études sur des diplômes nationaux (Licence, Master, Doctorat)

Retrouvez notre  
offre de formation  
sur notre site web



[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

### Contacts

Téléphone : 02 98 01 73 26  
Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)

L'UBO est enregistrée  
en tant qu'organisme de  
Développement Professionnel  
Continu (DPC)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance  
Université de Bretagne Occidentale



@sufca-univbrest

## SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



### DATES

Lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 septembre 2026

### PRÉSENTATION

L'évolution de la démographie médicale, le libre choix du praticien, la demande croissante des femmes offre une place privilégiée aux sages-femmes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

L'élargissement de leurs compétences au suivi gynécologique de prévention et à la prescription de la contraception chez les femmes en bonne santé depuis 2009, la réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2016 et à l'ouverture vers la prescription de bilans et du traitement des IST chez les patientes et leurs partenaires\* en 2021, leur permet de répondre à une stratégie de prévention des IST, des cancers (sein, col) et des grossesses non-souhaitées.

L'acquisition de nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les sages-femmes en exercice.

### OBJECTIFS

#### ▶ Aptitudes et compétences

À l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables :

- > D'assurer un suivi gynécologique de prévention des patientes sans pathologie et d'identifier leurs limites de prise en charge
- > De pratiquer les consultations de contraception courantes (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation) et identifier les situations de réorientation
- > Orienter la victime vers le réseau d'accompagnement judiciaire, social et associatif

### PUBLIC CIBLE

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales.

### PROGRAMME

#### ▶ Enseignements :

#### JOUR 1 : Suivi gynécologique de prévention

- > Matin :
  - La consultation (anamnèse, examen clinique, quand et comment ?)
  - Ateliers pratiques sur mannequins : réalisation d'examen clinique gynécologique (seins et pelvis) et réalisation de frottis cervico-utérin
  - Le frottis cervico-utérin : technique de réalisation et lecture de résultats

> Après-midi :

- Les différents motifs de consultations et principaux troubles en gynécologie (IST, algies, troubles des règles)

## **JOUR 2 : Contraception**

> Matin :

- Historique, législation des différentes méthodes (méthodes naturelles, oestroprogestatifs, progestatifs, DIU et SIU, « nouvelles contraceptions »), examens complémentaires, effets contraceptifs, méthode BERCER, principes de counseling

> Après-midi :

- Les patientes particulières (troubles métaboliques, pathologies cardiovasculaires, post partum)
- Ateliers pratiques (en demi-groupes) : pose de DIU/SIU

## **JOUR 3 : Analyse des pratiques professionnelles**

> Matin :

- Sélection de dossiers ou de situations cliniques en gynécologie, présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur
- Analyse et étude de cas cliniques en gynécologiques proposés par le formateur (avec aide à la lecture de compte-rendu de frottis cervico-utérin)

> Après-midi :

- Sélection de dossiers ou de situations cliniques en contraception présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

### **► Validation de la formation**

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation. L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. Un pré-test sera également proposé en amont.

### **► Méthodes pédagogiques :**

Cette formation de 3 jours allie diverses méthodes pédagogiques.

Des apports cognitifs basés sur la réactivation et la réactualisation des connaissances antérieures (utilisation de méthodes pédagogiques constructivistes telles l'apprentissage au raisonnement clinique afin de baser les apports sur des situations cliniques authentiques).

Des ateliers pratiques sur mannequins, permettant de réaliser des examens gynécologiques (examen pelvien et examen des seins), réaliser des frottis cervicoutérins, ainsi que de poser et retirer les différents moyens de contraceptions captifs (DIU/SIU et implants).

Des analyses de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques authentiques, recueillies par les participants suivant une trame identifiée et dont la thématique reste au choix de chaque participant. Les cas choisis sont présentés par les participants. Une analyse collective de la prise en charge des patientes et des problèmes identifiés est proposée et une bibliographie (ou des articles sélectionnés) en lien avec la thématique sont remis aux participants. Les actions d'amélioration et les modalités de suivi sont discutées en lien avec les recommandations en vigueur.

Un suivi et une actualisation des compétences est possible par la suite via une plateforme de ressources virtuelles interactive.

## **RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

**Mme Anne GABRIEL**, Sage-femme, Enseignante en maïeutique, *Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale*

## **MODALITÉS PRATIQUES**

**Durée** : 21 heures, réparties sur trois journées

**Dates** : lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 septembre 2026

**Localisation des cours** : Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale

**Tarif 2026** : 850€ (possibilité d'une prise en charge et indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL : nous contacter pour plus de renseignements).

## **INSCRIPTION**

**Conditions d'accès** : pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public cible". Toute demande d'inscription sera étudiée pour vérifier que le candidat possède ces prérequis. En dehors de ces prérequis, votre candidature sera étudiée par le responsable pédagogique qui déterminera la possibilité d'entrer en formation. Nombre de participants maximum : 20.

Bulletin d'inscription à télécharger sur : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante) > Formations courtes > Maïeutique

## **ACCESSIBILITÉ**

À l'UBO, le Service d'accompagnement des spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr) dès le début de vos démarches.

## **CONTACTS**

Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale

Adresse : 22 rue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Téléphone : **02 98 01 68 83** - Mail : [secretariat.fc.esf@univ-brest.fr](mailto:secretariat.fc.esf@univ-brest.fr) - Site web : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)



## LA FORMATION CONTINUE EN SANTÉ À L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Chaque année, l'UBO forme environ **2000 professionnels** dans le domaine de la santé.

### DIVERSES THÉMATIQUES

Encadrement de service ou structure • Hygiène hospitalière • Hypnose • Médecine générale et médecines spécialisées • Pédagogie médicale • Prévention en santé • Psychologie • Sciences infirmières • Soins spécifiques • Recherche clinique • Rééducation • réadaptation • Urgences...

### PLUSIEURS DISPOSITIFS

- Reprise d'études sur des diplômes nationaux (Licence, Master, Doctorat)
- Diplômes d'État, d'Université et Inter-Universitaires (DE, DU, DIU)
- Formations courtes d'une ou plusieurs journées

Retrouvez notre  
offre de formation  
sur notre site web



[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

### Contacts

Téléphone : 02 98 01 73 26  
Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)

L'UBO est enregistrée  
en tant qu'organisme de  
Développement Professionnel  
Continu (DPC)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance  
Université de Bretagne Occidentale



@sufca-univbrest

## WEBIGYN

*Les consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention*



### DATES

7 classes virtuelles, de janvier à décembre 2026

### PRÉSENTATION

Cette formation permet d'accompagner les professionnels dans les consultations de contraception et le suivi gynécologique de prévention.

### OBJECTIFS

#### ▶ Aptitudes et compétences

Amélioration des pratiques et approfondissement des connaissances en gynécologie et contraception

### PUBLIC CIBLE

Sages-femmes et médecins généralistes

### PROGRAMME

#### ▶ Enseignements

- > 29/01/2026 : Progestatifs et méningiomes, quelles précautions aujourd'hui ?
- > 05/03/2026 : Examen pelvien en gynécologie, recommandations & enjeux éthiques
- > 09/04/2026 : Jeunes, sexualité & réseaux sociaux, défis pour les soignants
- > 21/05/2026 : SOPK, comprendre, diagnostiquer, accompagner
- > 24/09/2026 : Dermatologie vulvaire, repérer et adresser efficacement
- > 22/10/2026 : Effets positifs ou négatifs démontrés des contraceptifs oestroprogestatifs
- > 03/12/2026 : Échographie en gynécologie par les sages-femmes, cadre et applications

#### ▶ Validation de la formation

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. À l'issue de la formation, les stagiaires **ayant suivi les 7 sessions** (rapports de connexion et questionnaires à l'appui) obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

#### ▶ Méthodes pédagogiques

Chaque classe virtuelle se déroule de la même manière : apports cognitifs théoriques puis échanges/analyse de pratiques avec les participants à partir de cas cliniques.

L'UBO s'appuie sur une plateforme de formation permettant aux apprenants d'échanger en direct avec l'intervenant et de poser leurs questions. Cette plateforme offre également la possibilité de diffuser des supports pédagogiques de formats variés (diaporamas, articles scientifiques questionnaires interactifs...).

> Format : classes virtuelles

Les classes virtuelles se déroulent de manière synchrone.

## **RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

Mme Anne GABRIEL, Sage-femme, Enseignante en maïeutique, *UFR de Maïeutique de l'Université de Bretagne Occidentale*

## **INTERVENTIONS**

- > Mme Anne GABRIEL, Sage-femme, Enseignante en maïeutique, *UFR de Maïeutique de l'Université de Bretagne Occidentale*
- > Mme Nolwenn KEREBEL, Sexologue, *CHU de Brest*
- > Dr Thelma LINET, Gynécologue obstétricienne
- > Mme Cléo TOURBOT, Sage-femme, Enseignante en maïeutique, *UFR de Maïeutique de l'Université de Bretagne Occidentale*

## **MODALITÉS PRATIQUES**

### **Durée :**

7h (7 classes virtuelles d'1h chacune, de 21h à 22h)

### **Dates :**

Du 29 janvier au 03 décembre 2026

### **Localisation des cours :**

À distance.

Support technique : 02 98 01 82 54 - [sos-ead@univ-brest.fr](mailto:sos-ead@univ-brest.fr)

### **Tarif 2026 :**

300 €

**Financement :** la formation fera l'objet d'une demande d'éligibilité à financement auprès du FIF-PL, nous contacter pour plus de renseignements.

## **CANDIDATURE**

**Conditions d'accès :** Pour vous inscrire, vous devez respecter les prérequis indiqués dans la partie « Public cible ». Toute demande d'inscription sera étudiée pour vérifier que le candidat possède ces prérequis.

Inscription à partir du 24 octobre 2025.

En ligne, cliquez : [ici](#)

Ou rendez-vous sur notre site web : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante) > Formations courtes > Maïeutique

## **ACCESSIBILITÉ**

À l'UBO, le Service d'accompagnement des spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr) dès le début de vos démarches.

## **CONTACTS**

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance - Pôle Formation Continue en Santé

Adresse : 22 rue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Téléphone : **02 98 01 73 89** - Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr) - Site web : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)